

Relevé de décisions du groupe de travail
« ENERGIE – FORET – MILIEUX NATURELS »
Réunion du 25 mars 2015 14h30 à Chamberet – EHPAD

Participants

Présents :

- Eric BELLOUIN, Président SM Pays de Tulle
- Daniel CHASSEING, Sénateur Maire de Chamberet
- Martine CHASTAGNAC, Mairie de Chamberet
- Alain CHEZE, Délégué syndical / délégué communautaire – Pays de Tulle/ Tulle Agglo
- Laure FERRIER, Co-directrice – Union régionale des communes forestières
- Elodie GAILLAC, Animatrice Leader Pays de Tulle
- Bruno GENEIX, Technicien forestier – CRPF (*Centre Régional de la Propriété Forestière*)
- Christophe GENIE, Directeur de l'AVEHC (*Association Vieillesse et Handicap de Chamberet*)
- Pierre PEYRAT, Conseiller Espace Info Energie – CPIE (*Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de la Corrèze*)
- Michel RIVAL, Conseiller forestier - Chambre d'agriculture de la Corrèze
- Annie SOULARUE, Elue –Chambre d'agriculture de la Corrèze
- Gérard TAVERT, Trésorier de l'AVEHC (*Association Vieillesse et Handicap de Chamberet*)
- Jeanne WACHTEL, Mairie de Tulle

Excusés :

- Maxime BALLER, Responsable du pôle Services à la population – Tulle Agglo
- Lucile BENESTEAU, Déléguée communautaire- Communauté de communes des Monédières
- Noël JACQUEMENT, Mairie de Saint-Bonnet-Avalouze
- Henri JAMMOT, Président de la Communauté de communes Vezère-Monédières
- Michel JAULIN, Délégué syndical au Pays de Tulle / 1^{er} Vice-président de Tulle Agglo
- Gaël LAMOURY, Délégué général – Bois Lim
- Cédric SOUS, Chargé de mission énergie – Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Energie

Rappel de l'ordre du jour

Ordre du jour :

- Etat d'avancement de la réflexion sur l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » ;
- Mise en œuvre du 1er thème « la maîtrise de l'énergie dans le patrimoine des collectivités territoriales » : proposition de lancer un « appel à manifestation d'intérêt »/une enquête à destination des communes constituant le Pays → travail du groupe sur le contenu, le mode de diffusion ... et sur la méthode d'accompagnement pouvant être proposé aux communes intéressées ;
- Informations diverses (Appel à projet de la Région Limousin, ...) ;
- Visite des deux chaufferies bois qui alimentent les différents bâtiments de l'AVEHC (*Association Vieillesse et Handicap de Chamberet*).

Remarques/échanges

En introduction de la réunion, M. CHASSEING présente les **deux chaufferies bois** en fonctionnement sur la commune et les **projets à venir** (installation d'une 3^{ème} chaufferie, réflexion sur la mise en place d'un réseau de chaleur et sur la production de plaquettes localement).

Messieurs CHASSEING, GENIE et TAVERT ainsi que Mme CHASTAGNAC expliquent ensuite de manière plus précise les deux installations et répondent aux différentes interrogations des participants ; ci-dessous **les informations émanant de ces échanges** :

- La production de plaquettes est aujourd'hui sous-traitée et équivaut à 400 tonnes par an pour les 2 chaufferies.
- La 1^{ère} (d'une surface de 120 m²) alimente l'EHPAD et des logements de Corrèze Habitat et, elle est gérée par l'AVEHC ; la 2^{nde} (75 m²) chauffe la MAS (Maison d'accueil spécialisé) et le Foyer occupationnel et, c'est un SPIC (Service public industriel et commercial) qui en a la gestion.
- En tant qu'établissements de santé, il existe une chaudière de secours au fioul dans les 2 structures.
- Les économies réalisées par ce type de chauffage sont de l'ordre de 10 à 15% (amortissement compris) mais on peut penser que ce pourcentage sera plus important lorsque la production/l'approvisionnement s'effectuera localement.
- Concernant le coût d'opération, la 1^{ère} a coûté 450 000€ et la 2^{nde} 250 000€.
- Des aides de l'Europe (FEDER), de la Région Limousin et de l'ADEME ont été mobilisées à hauteur de 30% du coût du projet.

Les participants soulignent le **caractère exemplaire** de ces installations.

Le Président du Pays s'interroge alors sur les raisons qui pourraient expliquer que **Chamberet ait été pionnier en la matière**. Deux éléments de réponses sont alors formulés par les acteurs ayant participé à ces 2 projets : l'un concerne la **volonté politique** du Maire et de son équipe municipale ; la 2^{ème} fait référence à **la notion d'anticipation induite** par ce type de projet contrairement aux installations fioul qui correspondent davantage à des mesures « d'urgence ».

M. CHASSEING souligne que d'autres communes s'y prêteraient comme Treignac par exemple.

M. GENEIX indique à son tour que lorsque l'on fait des plaquettes, on **valorise également les paysages** et nos forêts.

Enfin, les participants mettent en avant l'importance d'avoir un **guichet unique**.

 **Visite des deux chaufferies bois qui alimentent les différents bâtiments de l'AVEHC**

④ Etat d'avancement de la réflexion sur l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »

Le Président indique que ce projet n'est pas abandonné mais sur préconisations de l'ADEME, celui-ci est un mis en « stand by » compte tenu des exigences des candidatures par rapport à l'état d'avancement de la réflexion en matière d'énergie sur le Pays de Tulle.

④ Appel à manifestation d'intérêt « la maîtrise de l'énergie dans le patrimoine des collectivités territoriales »

Celui-ci correspond à l'une des pistes de travail pour 2015 évoquées lors du précédent groupe. Le document de séance a été analysé et les modifications ont été apportées en cohérence avec les contributions des participants (cf. document joint).

Le Président insiste sur la notion de **co-construction** puisque l'objectif de ce travail est de pouvoir analyser les besoins des communes, identifier les collectivités intéressées et leur proposer un certain nombre de réponses et/ou d'orientations sur la base **d'un guide méthodologique** réalisé par le Pays et les structures partenaires présentes dans le groupe de travail.

Par ailleurs, M. BELLOIN ajoute que plus il y aura de projets plus les « 100 tep » exigés dans le cadre du fonds chaleur (dispositif ADEME/Région) seront atteints et ainsi l'activation de leviers financiers plus conséquents pourra avoir lieu.

M. RIVAL interpelle le Président sur le fait que des **communes limitrophes** du Pays de Tulle pourraient être intéressées pour répondre à cette enquête. M. BELLOIN répond alors que ces communes seront bien étendues associées. Il ajoute que dans le cadre d'une réflexion plus large, le Pays de Tulle pourrait mener des **actions de coopération** avec le Pays Vallée de la Dordogne Corrézienne par exemple.

Mme SOULARUE s'interroge ensuite sur les communes qui n'auraient pas de besoins spécifiques. Il est alors convenu deux choses :

- Toutes les communes ayant retourné le formulaire **recevront une réponse** de la part du Pays en partenariat avec les membres du groupe ;
- Des **actions de communication, de marketing** pourront alors être menées afin de préciser les besoins ou d'en faire naître certains qui n'auraient pas été imaginés par manque d'informations et de connaissances. Dans ce cadre, un témoignage de la commune de Chamberet et des autres collectivités ayant des réalisées des actions similaires serait alors pertinent.

Prochaine réunion et attendus

La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au **mardi 19 mai 2015 à 16h30 à Tulle Agglo.**